

Compte rendu du CTM budgétaire du 28 septembre 2020

28 septembre 2020

Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, a présenté aux membres du comité technique ministériel le 28 septembre le projet de budget 2021 du ministère, projet qui a été débattu le jour même en Conseil des Ministres.

L'Alliance du Trèfle était représentée par Olivier Lapôte, Frédérique Lucas, Hélène Duchemin et Annick Pinard.

Présentation du projet de loi de finances 2021

Le projet de loi de finances 2021 s'inscrit dans le contexte particulier de l'épidémie de Covid-19. Le ministre indique que l'engagement des agents du ministère a été salué partout et il remercie les agents du ministère qui ont permis d'assurer ses missions essentielles (sécurité sanitaire, continuité pédagogique, paiements PAC, soutien spécifiques...). A ce jour, la situation n'est pas finalisée.

Au-delà de la reconnaissance, la situation du pays est rendue difficile par la dégradation sanitaire. Aujourd'hui il faut assurer la sécurité des personnels, tout en maintenant l'emploi et la relance de l'économie.

En complément d'un plan de relance très important (1,2 milliard d'euros), le budget 2021 du ministère de l'agriculture et de l'alimentation est exceptionnel (1,8 milliard d'euros en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) auxquels il faut ajouter la mise en œuvre de 9 milliards d'euros de l'Union Européenne et de 7 milliards d'euros de fonds sociaux.

Le ministre est très attaché à la souveraineté agro-alimentaire qui passe par l'accélération de la transition agro-écologique, l'accès à tous à une alimentation saine et durable et de qualité, l'adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique.

Pour la transition agro-écologique, le plan de relance prévoit un plan protéine doté de 100 millions d'euros, 135 millions d'euros sur les agroéquipements, la mobilisation de crédits européens avec 494 millions d'euros en AE et 500 millions d'euros en CP de contreparties nationales pour l'ICHN, les MAEC, la conversion à l'agriculture biologique, les investissements agricoles et forestiers.

Le plan de relance prévoit 200 millions d'euros pour la forêt. 250 millions d'euros en AE et 252 millions d'euros en CP sont prévus pour un ONF renforcé, pour le fonds stratégique forêt bois et pour le financement de la crise « scolytes ».

Le budget sur les risques sanitaires (programme 206) est en augmentation de 5,2 % par rapport à 2020. Une « force nationale abattoirs », composée de contrôleurs nationaux, va être créée pour venir appuyer les services d'inspection et effectuer des contrôles ciblés en abattoir.

Le budget prévu pour le soutien à l'enseignement agricole est de 510 millions d'euros en AE et CP, soit 7,2 millions d'euros de plus qu'en 2020, avec la poursuite de l'investissement sur le handicap, car l'enseignement agricole est très inclusif. 2,7 millions d'euros sont prévus sur le titre 2 pour recruter 25 ETP pour l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.



Sur les effectifs, les discussions ont été très difficiles. Les programmes 143 (enseignement technique agricole) et 215 (administration centrale, DRAAF hors SRAL et agents agriculture des DDT(M)) subissent des réductions (respectivement -80 et -123 ETP).

Pour le programme 143, le schéma est révisé sans suppression nette de classe, avec une mauvaise nouvelle, la baisse des apprenants de l'ordre de - 3% pour la rentrée 2020. Le plan de relance prévoit 10 millions d'euros pour renforcer la communication pour le recrutement des apprenants.

Sur le programme 142 (enseignement supérieur), 18 créations de postes sont prévues (cycle préparatoire intégré dans les écoles vétérinaires).

Pour le programme 206, les effectifs sont maintenus dans l'attente des décisions définitives sur le Brexit. Des recrutements supplémentaires interviendraient en cas de Brexit « dur ».

Pour le ministre, les agents sont la force du ministère. Pour la souveraineté et l'indépendance agro-alimentaires, des moyens d'action importants sont prévus. Il faudra beaucoup d'énergie pour le plan de relance, les aides PAC...

Si la courbe des effectifs ne répond pas aux attentes des organisations syndicales, le ministre a obtenu une non aggravation de la situation. Collectivement il faut tenir.

Il s'engage à poursuivre le dialogue social comme il l'a commencé.

Plusieurs retours d'expérience sont lancés.

Sur la simplification, le ministère est très en avance.

Des crédits 2021 sont prévus pour améliorer les systèmes d'information (plan de transformation numérique). Sur le télétravail, il faut avancer sans idées préconçues, le ministre considérant avec intérêt le sujet du télétravail mais souhaitant que soient analysées les conséquences sur notre vie collective. La question du télétravail est donc essentiellement de savoir où l'on met le curseur.

La loi de transformation de la fonction publique impose de faire un bilan sur ses dispositions à l'automne.

Le ministère est engagé dans le label égalité - diversité et il ne faut pas négliger ni retarder ces sujets.

Pour les secrétariats généraux communs, le dialogue doit lever les inquiétudes.

Sur la rémunération, un travail de bilan des primes est engagé par le secrétariat général.

Des discussions sont en cours au ministère de l'éducation nationale (« Grenelle des professeurs »). Elles seront prolongées au MAA pour l'enseignement agricole.

La situation des contractuels est importante et l'amélioration de leur situation passe pour le ministre par une approche de CDIisation.

Interventions des organisations syndicales et réponses apportées

Voir la déclaration de l'Alliance du Trèfle

Le ministre apporte quelques réponses aux interventions des organisations syndicales avant de quitter la réunion pour se rendre au Conseil des ministres. Il souhaite la continuité des bilatérales avec les organisations syndicales comme il a fait depuis son arrivée au ministère.

Il constate que peu d'organisations syndicales ont remis en cause le contenu et les budgets apportés aux missions du ministère. Il estime alors que les organisations syndicales valident les orientations politiques du ministère. Il prend note que les remarques concernent essentiellement les ressources humaines, les budgets et la masse salariale. Pourtant il fait remarquer que le budget consacré aux missions n'est pas en diminution, ce qui n'était pas gagné d'avance.



Forêt et ONF

Plus de 200 millions d'euros sont prévus pour la politique forestière, ce qui selon lui est une première depuis 15 ans. Il faut donner du sens aux agents de l'ONF. Il est favorable à un CTM forêt en sa présence, en soulignant le besoin d'un gros travail de fond.

Télétravail et numérisation

Il faut tirer des enseignements de la période vécue sur le télétravail et la numérisation, sans conclusion hâtive et en permettant aux agents de bénéficier d'un cadre de vie professionnel adapté.

Bilan de la loi de transformation de la fonction publique

Un bilan doit être fait à l'automne. Il faudra bien prendre en compte ce qui n'a pas fonctionné à cause de la Covid-19 et ce qui n'a pas fonctionné de façon structurelle à cause de la réforme.

Effectifs

Il s'attendait aux remarques des organisations syndicales et redit que la situation aurait pu être pire s'il ne s'était pas autant impliqué.

Brexit

Les décisions sont attendues. Une évaluation de l'impact de la Covid-19 sur le Brexit est en cours.

Mission inter-inspections sur les contrôles en sécurité sanitaire des aliments

Le ministre ne souhaite pas récupérer les missions sans les effectifs correspondants.

Transfert du FEADER

Des décisions doivent intervenir dans les prochaines semaines.

Il conclut en indiquant que l'épidémie de Covid-19 complique la situation pour tous.